Image not found or type unknown

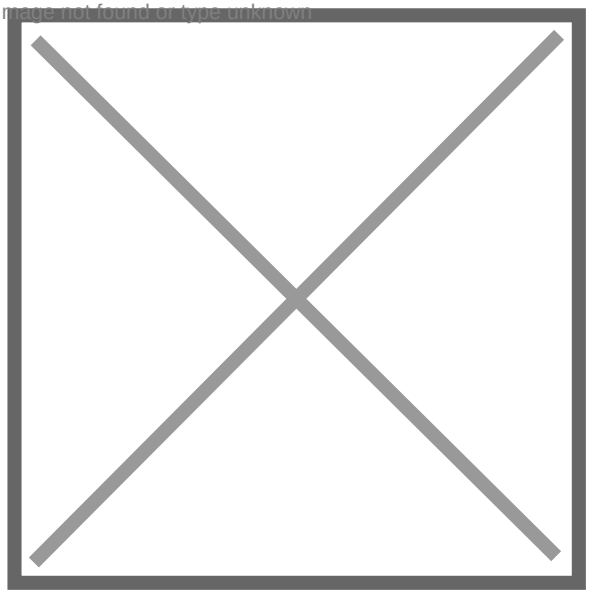

Comment faire quand deux vendeurs ne sont pas d'acords

Par **littlejim**, le **10/10/2009** à **08:55**

Bonjour, depuis 2 ans j'essaye de vendre l'habitation dont je suis propriétaire a 50°/° ,l'autre part etant a mon ex-amie qui ,elle vit toujours dans la maison .Aujourd'hui c'est elle qui rembourse le crédit de cette maison donc je n'ai aucun frai mais je ne suis pas désolidarisé de ce crédit et donc toujours propriétaire.Moi de mon côté je suis en location et il m'est impossible de racheter un bien ,vu la situation .
Elle ne semble pas vraiment etre pressée que cette maison soit vendue et je ne sais pas qu'elle recours je peux avoir pour faire évoluer la situation ,moi je suis prêt à baisser le prix de vente pour avoir une chance en cet période difficile mais elle non ! que puis-je faire
merci d'avance

Par **fabienne034**, le **10/10/2009** à **09:15**

Bonjour,

Vous êtes dans les joies de l'indivision !

Malheureusement une seule solution faire statuter le litige devant le TGI

Le ministère d'un avocat est obligatoire

pour tout savoir sur la vente:

http://www.fbls.net/modelevente.htm

Par **Berni F**, le **10/10/2009** à **10:18**

Bonjour,

peut être votre ex-amie, crois peut être qu'elle peut user ce logement gratuitement en en détenant que la moitié... si c'est le cas, tant qu'elle le croira, elle n'aura pas intérêt à voir ce bien vendu et partagé.

je vous suggère donc d'exiger qu'elle paie un loyer à l'indivision (ou qu'elle vous paie une moitié de loyer, ce qui revient au même) : vous détenez ce bien en indivision, cela implique qu'une part des "revenus" liés à ce bien vous reviennent.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés